

Charte de la Fédération romande des acteurs de formations de formateurs et formatrices d'adultes FRAFFA

La Fédération romande des acteurs de Formations de Formateurs et Formatrices d'Adultes veille à ce que sa composition soit représentative de tous les acteurs institutionnels impliqués dans la formation de formateurs en Suisse romande : associations professionnelles et dispensateurs de formation de formateurs d'adultes.

La Fédération romande des acteurs de formations de formateurs et formatrices d'adultes est née de la volonté de ses organisations membres d'échanger et de partager des expériences dans un esprit de coopération au bénéfice de la profession de formateur, formatrice d'adultes.

Principes

Elle a pour principes :

- la concertation et la transparence des informations,
- le respect des personnes,
- le respect des informations relatives aux actions en cours et futures,
- le respect de l'autonomie de ses membres,
- la confidentialité des échanges avant qu'ils ne soient notifiés sous forme de consultation ou de décisions,
- la diffusion régulière et organisée de ses travaux aux membres,
- la défense de la profession de formateur d'adultes et de la qualité des formations dont ils bénéficient.

Missions

Elle a pour missions :

- de faire connaître et de promouvoir les formations de formateurs et formatrices d'adultes offertes en Suisse romande,
- de soutenir et promouvoir la professionnalisation et la formation continue des formateurs et formatrices d'adultes,
- de veiller à leur complémentarité,
- de prendre position sur les développements des cursus de formation de formateurs et formatrices d'adultes initiés en Suisse romande, en veillant à leur reconnaissance,
- d'être un interlocuteur reconnu par les autorités chargées des politiques cantonales et fédérale en matière de formation de formateurs et formatrices d'adultes,
- de renforcer la coordination et l'harmonisation des offres existantes et à venir avec la promotion de passerelles entre les filières de formation,
- de défendre la profession de formateur d'adultes, les besoins des formateurs et formatrices, des employeurs et des participants,
- de favoriser la qualité des dispositifs.

Objectifs

Ses objectifs sont les suivants :

- regrouper et soutenir ses membres dans une perspective de promotion de la formation de formateurs et formatrices d'adultes et de leurs qualifications ;
- favoriser l'accès et la circulation d'informations entre les membres ;
- initier et réaliser des projets permettant aux membres de mettre en commun leurs ressources ;
- diffuser et promouvoir des expériences réalisées sur le terrain et des travaux de recherche ;
- soutenir et renforcer la promotion des activités de formation de formateurs et formatrices d'adultes aux niveaux politique et public.

Cette charte engage les membres de la FRAFFA à remplir cette mission, à en respecter ses principes déontologiques et à les faire connaître aux institutions qu'ils représentent.

Approuvée en assemblée constituante
Le 7 juin 2010